

## **Effets de la coopération sur le développement de la situation de la femme rurale : cas des coopératives du groupement d'intérêt économique Tizargane à la province de Tiznit**

### **Effects of cooperation on the development of the situation of rural women: Case of the cooperatives of the economic interest group Tizargane in the province of Tiznit**

**Hicham Abdelkhalik, (Doctorant)**

Laboratoire d'Économie et Management des Organisations  
Faculté d'Économie et de Gestion - Kénitra  
Université Ibn Tofail-KENITRA - Maroc

**Ahmed El Gazzar, (Doctorant)**

Centre Interdisciplinaire de Recherche en Performance et Compétitivité (CIRPEC)  
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales- Souissi Rabat  
Université Mohammed V- Maroc

**Rachid Hasnaoui, (Professeur Habilité)**

Laboratoire d'Économie et Management des Organisations  
Faculté d'Économie et de Gestion - Kénitra  
Université Ibn Tofail-KENITRA - Maroc

**Adresse de correspondance :**

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales  
Université Ibn Tofail  
Maroc (Kénitra)  
B.P 242-Kénitra  
[rachid.hasnaoui@uit.ac.ma](mailto:rachid.hasnaoui@uit.ac.ma)

**Déclaration de divulgation :**

Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

**Conflit d'intérêts :**

Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts  
Abdelkhalik, H., El Gazzar , A., & Hasnaoui, R. (2021). Effects of cooperation on the development of the situation of rural women: Case of the cooperatives of the economic interest group Tizargane in the province of Tiznit. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 2(1), 287-300.  
<https://doi.org/10.5281/zenodo.4477763>

**Citer cet article**

**DOI: 10.5281/zenodo.4477763**  
**Published online: January 29, 2021**

Copyright © 2021 – IJAFAME



## **Effets de la coopération sur le développement de la situation de la femme rurale : cas des coopératives du groupement d'intérêt économique Tizargane à la province de Tiznit**

### **Résumé :**

Les coopératives sont considérées comme un modèle d'entreprise à base sociale. Elles ont pour effet la création de la valeur sociale et de la richesse, la promotion de l'emploi et la contribution au développement socio-économique du pays. Le taux d'adhésion des populations actives à la coopérative tourne autour de 4% selon les données de l'Office de Développement et de la Coopération (ODCO).

Ce travail de recherche vise à montrer l'apport des coopératives marocaines dans le développement de la situation des femmes rurales aux niveaux décisionnel et socio-économique.

A cet effet, nous optons dans cette étude pour une démarche quantitative, menée auprès d'un échantillon d'environ 70 femmes membres du groupement TIZARGANE des coopératives de la province de Tiznit. Par conséquent, il en découle que l'adhésion au travail coopératif a eu des effets positifs en matière d'autonomisation de la femme et d'amélioration de ses conditions de vie.

**Mots clés :** Travail coopératif, Femmes rurales, Autonomisation, Groupement TIZARGANE, emploi local.

**Classification JEL :** O12 D31 E24

**Type de l'article :** Recherche appliquée

### **Abstract:**

Cooperatives are perceived as a social-based business model. They have the effect of creating social value, generating wealth, promoting employment and contributing to the country's socio-economic development. The membership rate of the active population in the cooperative turns around 4% according to the database of the office of development and cooperation.

This study aims at revealing the contribution of the Moroccan cooperatives in the improvement of the situation of rural women at the decision-making and socio-economic levels.

Therefore, we opt for a quantitative approach, which is conducted on a sample of about 70 women members of the TIZARGANE group of cooperatives in the province of Tiznit. As a result, the membership in the cooperative work has had positive effects in terms of women's empowerment and improvement of their living conditions.

**Keywords :** Cooperative work, Rural women, Empowerment, Groupement TIZARGANE, local employment.

**JEL Classification :** O12 D31 E24

**Paper type:** Empirical research

## 1. Introduction

La contribution de la femme au développement territorial a fait couler beaucoup d'encre. En effet, l'étude de ce phénomène a toujours constitué l'objet de plusieurs recherches au Maroc et dans le monde.

Au Maroc, déjà pendant la période coloniale, la question de l'émancipation de la femme s'est posée dans un contexte marqué par un ensemble de circonstances à savoir l'attachement à l'identité musulmane et le rôle de la femme fût réduit principalement à l'éducation des enfants et aux rôles de la femme au foyer en général.

Même après l'indépendance, la situation économique de la femme marocaine souffrait des inégalités notamment au niveau de l'accès au travail.

Avec l'avènement du code de la famille « LA MOUDAWANA » dans les années 2000, le lancement de l'Initiative Nationale de Développement Humain le 18 Mai 2005 par sa Majesté le Roi Mohammed 6 et le soutien remarquable des organisations internationales de toutes les initiatives féminines (Igmane, 2020), nous avons assisté à une certaine autonomisation de la femme notamment grâce aux activités génératrices de revenu et l'adhésion dans les coopératives (Abouali et al., 2019).

Les coopératives sont considérées comme un modèle d'entreprise à base sociale avec comme effets la création de la valeur sociale, la création de la richesse, la création de l'emploi et la contribution au développement socio-économique du pays. Le taux d'adhésion des populations actives à la coopérative tourne autour de 4% selon les données de l'Office de Développement de la Coopération.

Ce travail vise à montrer l'apport des coopératives, au développement de la situation et des conditions de la femme rurale dans les volets décisionnels et socio-économiques.

Ainsi, la question de recherche afférente à notre étude est la suivante :

**« Dans quelle mesure les coopératives marocaines contribuent-elles au développement de la situation de la femme au niveau économique, financier, social et décisionnel ? »**

✓ De quelle manière les femmes membres des coopératives participent au développement rural ?

✓ Quelle est la nature des travaux dont sont chargées les femmes au sein des coopératives membres du GIE TIZARGAN ?

✓ Quel est le degré d'implication de la femme dans le processus décisionnel et productif au sein du Groupement d'Intérêt Economique « TIZARGANE » ?

Par référence à la problématique identifiée précédemment, notre démarche est quantitative, en trois étapes essentielles :

**E1.** Recherche documentaire

**E2.** Exploration des conditions de travail et de gestion des coopératives relevant du « GIE-TIZARGANE »

**E3.** Analyse des résultats conformément aux objectifs de recherche.

## 2. La contribution des coopératives au développement de la situation de la femme : une revue de littérature

Les domaines de la contribution des coopératives au développement sont très variés. Pour notre étude, nous avons pris le cas des coopératives féminines comme terrain d'étude. Dans plusieurs travaux de recherches scientifiques, la question de la contribution des coopératives au développement économique est suffisamment discutée, mais rares sont, à notre connaissance, les études qui traitent l'apport du travail coopératif dans l'intégration et l'autonomisation de la femme rurale.

## 2.1. Les facteurs d'intégration et d'autonomisation de la femme rurale

Une coopérative est une personne morale regroupant des personnes physiques, qui ont des besoins économiques, sociaux ou culturels communs et qui en vue de les satisfaire, s'associent pour exploiter une entreprise conformément aux règles d'action coopératives (Benmahane & Rabhi, 2015). D'après cette définition, nous constatons que la coopérative se veut un endroit où l'adhérent (femme ou homme) aura la possibilité d'innover, de développer ses capacités et satisfaire ses besoins.

D'après les travaux de recherche existants, les auteurs sont d'accord que la coopérative joue un rôle important dans le développement de la situation des femmes rurales, et ce dans plusieurs domaines : économique, financier, social et décisionnel, etc.... ;

### 2.1.1. Le domaine économique et financier

L'apport économique et financier de la coopérative vis-à-vis de ses membres n'est plus à démontrer. Son apport est largement similaire à celui des autres formes d'entreprises. La coopérative permet aux adhérents de :

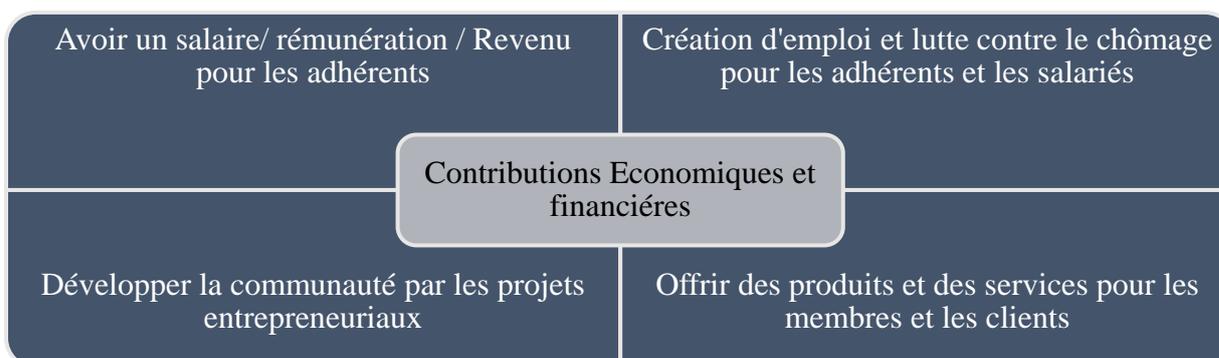
✓ **Se procurer un salaire/ Rémunération / Revenu** : à travers leurs activités et les produits qu'elles commercialisent, les coopératives peuvent rémunérer leurs adhérents et salariés (Gillot, 2017).

✓ **Création d'emploi et lutte contre le chômage** : la création de l'emploi est parmi les problèmes économiques dont souffre un ensemble d'acteurs économiques : l'État, les ménages, etc. Les coopératives contribuent à la satisfaction de ce besoin fortement exprimé auprès de ses adhérents. Chaque coopérative génère un pourcentage de création d'emplois et contribue à la croissance économique (El harrak & Smouni, 2019) ; (Igamane, 2020).

✓ **Offrir des produits et des services** : la coopérative permet de satisfaire les besoins communs aux membres, mais aussi ceux des clients. À cet égard, chaque produit ou service présenté aux clients ou aux membres peut être considéré comme un apport économique de la part de la coopérative (Ed-Dafali et al., 2015).

La figure suivante illustre les formes de contribution économique et financière des coopératives dans le développement de la situation de ses membres :

**Figure 1** : La contribution de la coopérative au développement économique et financière de ses membres



**Source** : Élaboration des auteurs

### 2.1.2. Le domaine social

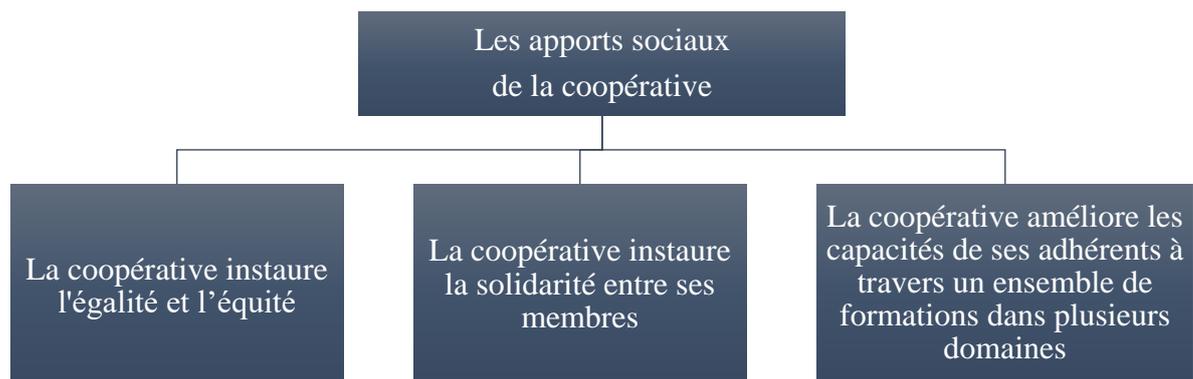
Le volet social signifie le respect des valeurs et des principes de l'économie sociale pendant le travail au sein de la coopérative. Celle-ci est capable de développer les liens de solidarité entre ses membres et favoriser l'entraide (Elkandoussi et al., 2011).

Les entreprises coopératives ont cette double façade à la fois de l'entreprise et de l'association permettant la valorisation de leurs ressources humaines par des formations et un apprentissage en management organisationnel (El Gazzar et al., 2018).

✓ **La coopérative instaure l'égalité et l'équité** : la coopérative véhicule chez les adhérents les valeurs et principes du respect de l'autre, garantie l'équité, l'égalité et la transparence entre tous les membres (Omari, 2017), (Fecteau & Escot, 2013).

✓ **La coopérative améliore les capacités des individus à travers un ensemble de formations dans plusieurs domaines** : l'objectif principal de la création de chaque coopérative est la satisfaction des besoins communs des membres. A cet égard, adhérer à une coopérative aide à la satisfaction d'un besoin exprimé. Parmi ces besoins, on trouve le besoin d'amélioration des capacités à travers des séances de formation dans divers domaines. Nous citerons par exemple, l'alphabétisation des membres : les former dans les domaines de la gestion d'entreprise (Attouch & Nia, 2014)(Fecteau & Escot, 2013).

**Figure 2** : Les apports sociaux des coopératives au développement de la situation de ses membres



**Source** : *Élaboration des auteurs*

La figure 2 illustre cette contribution du modèle coopératif au développement de la femme au niveau social.

### 2.1.3. Le domaine décisionnel

L'apport de la coopérative au niveau politique touche l'un de ses principes fondamentaux de la création de ce type d'organisation, il s'agit ici de la gestion « démocratique » des coopératives.

✓ **Aider les adhérents à prendre des décisions citoyennes** : l'éducation à raisonner d'une manière politique est parmi les besoins de chaque décideur, pour le cas des adhérents de la coopérative, celle-ci aide ses adhérents à s'éduquer, à prendre des décisions justes et performantes (Courret, 2002).

✓ **Diffuser la pratique de la démocratie dans l'environnement des adhérents** : à travers ses principes de participation démocratiques des adhérents et le mode de gestion démocratique, la coopérative aide à diffuser les notions de la participation citoyenne et démocratique dans l'environnement des adhérents, voire la famille et l'entourage de la coopérative (Jaad & Najib, 2020).

✓ **Promouvoir la formule coopérative** : chaque coopérative a un défi de promouvoir la formule coopérative dans son entourage afin de répondre aux besoins de la communauté d'une manière adéquate (Jaad & Najib, 2020)(Girard, 2008).

**Figure 3 :** Les contributions politiques des coopératives au développement de la situation de ses adhérents



**Source :** *Élaboration des auteurs*

La figure 3 permet d'appréhender les différentes manifestations de la contribution de la coopérative au développement de la femme au niveau décisionnel.

### 3. Étude de cas du groupement des coopératives féminines « Tizargane » à la province de Tiznit

Le groupement « TIZARGANE » est un groupement des coopératives situé à la province de TIZNIT. Il est légalement constitué le 16 Août 2007 avec comme objectif la création d'un espace consolidé de plusieurs coopératives féminines. Sa spécialité est la production et la commercialisation des produits d'Argan.

#### 3.1. Présentation du groupement « TIZARGANE » et la méthode d'analyse

Le tableau ci-après illustre la composition du groupement « TIZARGANE ». Ce groupement se compose de : La coopérative EL BARAKA ; TADAGT WARGANE ; TAFYOUCHT ; TIWARGANE et AFOULKI.

**Tableau 1 :** Les coopératives adhérentes au GIE TIZARGANE

Nom des coopératives	Nombre d'adhérentes	Date de Création	Date d'adhésion au GIE
EL BARAKA	18	14 Mars 2002	<b>16 Août 2007</b>
TADAGT WARGANE	33	19 Septembre 2002	<b>16 Août 2007</b>
TAFYOUCHT	60	10 Mars 1998	<b>16 Août 2007</b>
TIWARGANE	31	18 Janvier 2006	<b>16 Août 2007</b>
AFOULKI	58	14 Juillet 2005	<b>16 Août 2007</b>
Total	<b>200</b>		

**Source :** *Élaborations des auteurs*

✓ **La coopérative EL BARAKA**

La coopérative EL BARAKA a été constituée légalement le 14 Mars 2002 au Douar Imi N'Tizhrt à 125 Kms de la ville de Tiznit. Lors de sa création, son principal objectif est d'aider la femme à se développer et à acquérir plus d'autonomie socio-économique. La nature d'activités de la coopérative est l'extraction et la commercialisation de l'huile d'argan et de ses produits dérivés. Le nombre des adhérents de la coopérative est de 18 femmes.

✓ **La coopérative TADAGT WARGANE**

Au Douar IFERD, CR SSI HSAIN OUALI, Province de Tiznit, un groupe de 33 femmes, a décidé en 2002 de constituer une coopérative sous la dénomination TADAGT WARGANE. La coopérative est siégée à 30 km de Tiznit, l'objectif derrière sa création est d'aider la femme à se développer et à acquérir plus d'autonomie tant économiquement que socialement.

✓ **La coopérative TAFYOUCHTE**

En 1995, les membres de l'association Aït Baâmrane pour le développement ont eu l'idée de constituer une coopérative de l'huile d'argan dans la région d'Ait Baamran. En 1998, l'association a obtenu le statut de coopérative ainsi qu'un local. Elle a commencé à établir des partenariats avec des ONG internationales. La coopérative a pu avoir un financement destiné à l'achat de la presse mécanique et à l'aménagement du local ainsi que des activités d'installation, de formation et d'accompagnement des femmes membres impliquées dans le projet de la création de la coopérative. La coopérative a bénéficié de l'appui de plusieurs autres partenaires sur le plan technique et financier. La coopérative est située à LAARBA DE MESTI dans la province de Tiznit. Actuellement, le nombre des adhérentes s'est accru. La coopérative compte 60 femmes adhérentes.

✓ **La coopérative TIWARGANE**

En janvier 2006, le Douar ID ELKADI, CR TIGHMI, Province de Tiznit a connu la naissance d'une coopérative féminine sous la dénomination « TIWARGANE ». Le but principal de la création de cette institution était le développement de la situation des femmes fondatrices sur le plan économique financier et social. L'activité principale de la coopérative TIWARGANE est l'extraction, commercialisation de l'huile d'argan et de ses produits dérivés. Les produits de la coopérative sont destinés au marché local, national, mais aussi international.

✓ **La coopérative AFOULKI**

La coopérative AFOULKI a été constituée légalement le 14 Juillet 2005 à la commune rurale AGLOU province de Tiznit, la coopérative est le fruit de la conscience des habitants de la région sur l'importance de la valorisation de l'argan et surtout en vue d'intégrer la femme de cette commune rurale dans la vie active.

Avant la constitution de la coopérative, chaque famille travaillait d'une manière individuelle et traditionnelle. La méthode de travail ne permettait pas l'accroissement de la quantité et l'amélioration de la qualité des produits. En outre, l'insuffisance des moyens financiers et techniques poussait les femmes à penser à une autre alternative à savoir la création d'une coopérative.

Ceci dit, il est clair que toutes les coopératives de notre échantillon lors de la constitution visaient plusieurs objectifs notamment :

- ✚ Développer la situation économique et financière de la femme adhérente ;
- ✚ Développer d'autres techniques plus performantes pour la production des produits à base de l'huile d'argan ;
- ✚ Promouvoir le produit local dans le marché national et international;
- ✚ Promouvoir le rôle de la femme de la région dans le développement du Maroc.

### 3.2. La méthode de recueil et d'analyse des données

Pour effectuer l'étude empirique, nous avons fait appel aux trois types de sources de données : la documentation, l'observation au moment de notre visite aux coopératives et l'administration d'un questionnaire afin de collecter le maximum de données.

#### ✓ Étude documentaire

Pour effectuer notre travail de recherche, nous avons collecté des données auprès des responsables des coopératives du GIE, ensuite des rapports publiés par les partenaires et les acteurs qui interviennent dans le domaine des coopératives au Maroc. Il s'agit notamment de l'Office de Développement et de la Coopération (ODCO), les rapports et travaux de recherche effectués par les chercheurs des universités marocaines.

Ces documents nous ont permis de faire une analyse de la revue de littérature pour pouvoir appréhender notre problématique.

#### ✓ L'observation sur terrain lors de la visite des locaux des coopératives

Les visites de terrain avaient pour objectif l'observation directe du déroulement de l'activité des coopératives et la connaissance de l'ensemble de la chaîne de valeur des coopératives. Ces visites nous ont permis de tisser des liens de confiance avec les femmes membres de toutes les coopératives. Cette confiance étant déterminante dans l'obtention des réponses pertinentes et nécessaires à notre enquête.

#### ✓ Le questionnaire

Notre étude empirique a été réalisée à l'aide d'un questionnaire administré auprès des femmes coopératrices, avec des questions à la fois fermées et ouvertes dans un objectif de collecter un nombre important d'informations. Le questionnaire contient quatre axes de questions traitant les domaines d'intervention des coopératives d'après la revue de littérature.

L'échantillon de l'étude est composé de 200 femmes adhérentes aux coopératives féminines du groupement TIZARGANE. Le tableau (2) présente la répartition du nombre de femmes membres interrogées selon les coopératives du GIE.

Tableau 2 : Le choix de l'échantillon par coopératives

Nom des coopératives	Nombre d'adhérentes	Nombre de femmes interrogées
EL BARAKA	18	10
TADAGT	33	12
WARGANE		
TAFYOUCHT	60	12
TIWARGANE	31	14
AFOULKI	58	22
Total	200	70

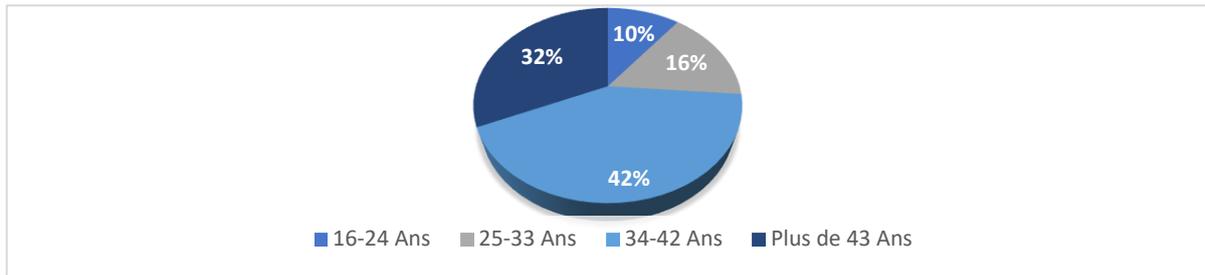
Source : élaboration des auteurs

## 4. Les résultats et discussions liés à l'étude empirique

L'observation directe du fonctionnement des coopératives et l'étude par questionnaire réalisée auprès de notre cible nous a permis d'obtenir les résultats ci-après :

#### 4.1. Les renseignements personnels

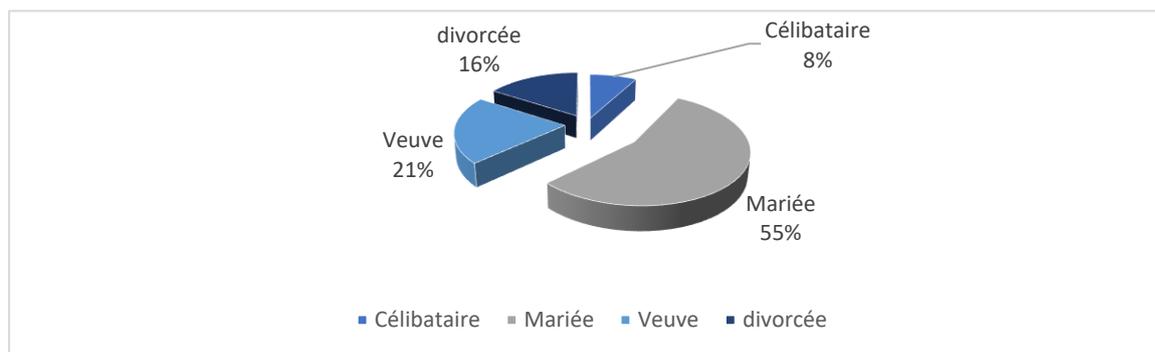
**Figure 4 :** Répartition de l'âge des femmes membres dans les coopératives



**Source :** résultats de l'enquête

À partir de la figure 4, l'âge des femmes membres du GIE des coopératives dépasse 30 ans (70%). Nous constatons, en effet, que l'âge dominant est entre 34-42 ans (42%). Ensuite, 32% des femmes sont âgées de plus de 43 ans. Ce qui revient à dire que les femmes âgées sont intéressées par le travail dans le domaine des coopératives vu qu'elles en ont besoin pour aider leur famille.

**Figure 5 :** Situation matrimoniale des femmes membres



**Source :** résultats de l'enquête

À partir de la figure 5, il est clair que les femmes mariées sont les plus impliquées dans le travail coopératif (55%) et ce comparativement aux femmes célibataires et autres situations matrimoniales. Cela s'explique par le fait que la femme coopératrice a des responsabilités familiales. Or, cet élément (la responsabilité) est très important dans la réussite du projet de coopérative.

**Figure 6 :** Occupations précédentes des femmes avant l'adhésion à la coopérative

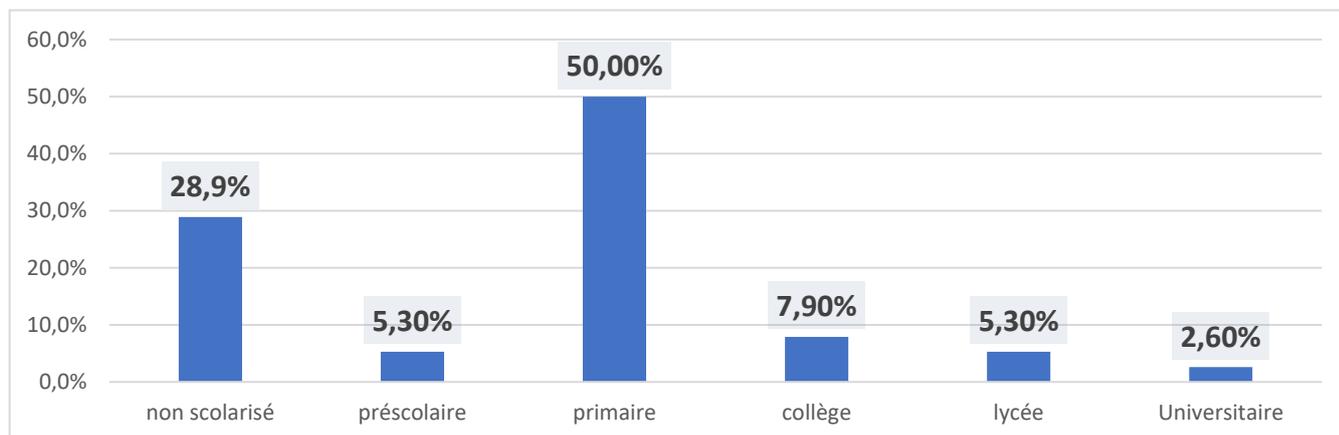


**Source :** résultats de l'enquête

En analysant les résultats de cette figure, nous remarquons que la plupart (89,5%) des femmes s'occupaient de leur foyer avant d'adhérer aux différentes coopératives. Cela est confirmé par les déclarations des femmes enquêtées.

« Avant l'intégration de la coopérative, le seul travail que je faisais était de prendre soin de mes enfants et les affaires quotidiennes du foyer ». 10,6 % des femmes de l'échantillon occupent d'autres activités économiques en tant que salariées ou stagiaire.

**Figure 7 : Niveau d'étude des femmes coopératrices**



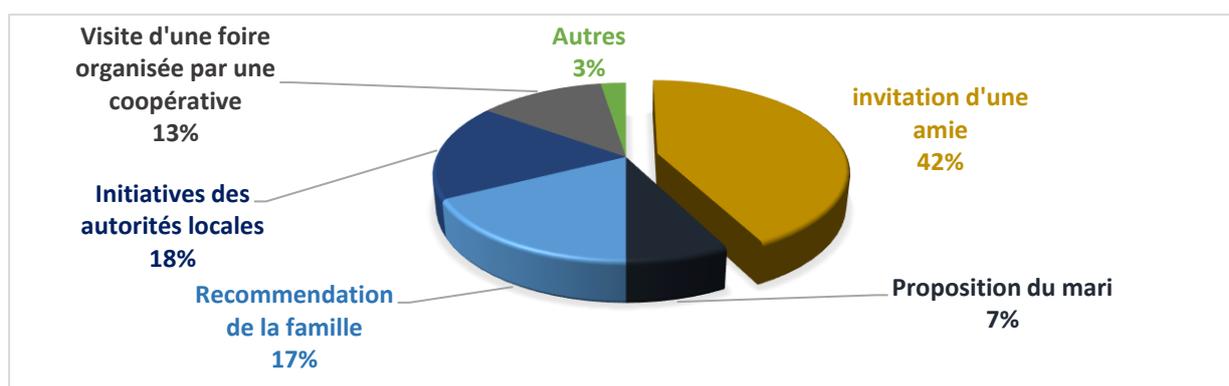
**Source :** résultats de l'enquête

Les résultats de l'étude montrent que 50% de femmes ont le niveau d'instruction « primaire ». Les niveaux « collège », « lycée », « université » représentent respectivement (7,9%), (5,3%) et (2,60%). Les femmes non scolarisées représentent environ (29%).

Ce faible niveau de scolarisation de la femme coopératrice n'est qu'une manifestation des problèmes liés à la scolarisation de la fille rurale : problème de l'insuffisance de la croissance économique ; inégalités spatiales et régionales ; pauvreté et manque de ressources (Belarbi, 1996).

#### 4.2.L'implication de la femme dans la coopérative

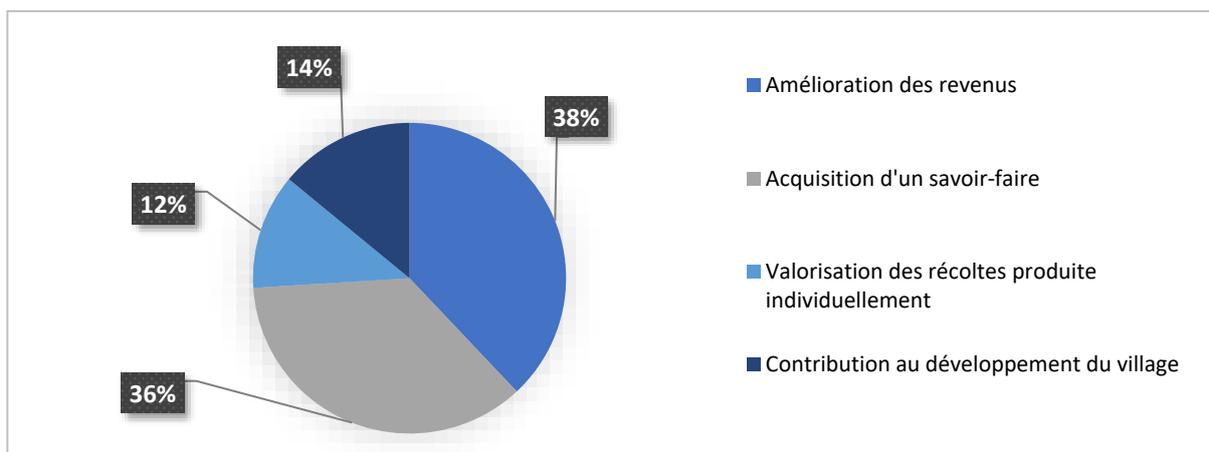
**Figure 8 : La manière dont les femmes ont accédé à la coopérative**



**Source :** résultats de l'enquête

À partir de la figure 8, l'accès à la coopérative s'est fait davantage grâce aux recommandations des amies ayant déjà accumulé un savoir-faire solide dans le domaine de la « coopération » (42%) et de la famille (24%). Les opportunités du développement et de la mise en valeur des produits de terroir des coopératives de la région restent limitées en raison de l'insuffisance des initiatives d'encouragement du travail coopératif par les autorités locales (18%) et la pénurie des manifestations visant la promotion des produits de terroir (17%).

**Figure 9 :** Les raisons d'adhésion aux coopératives



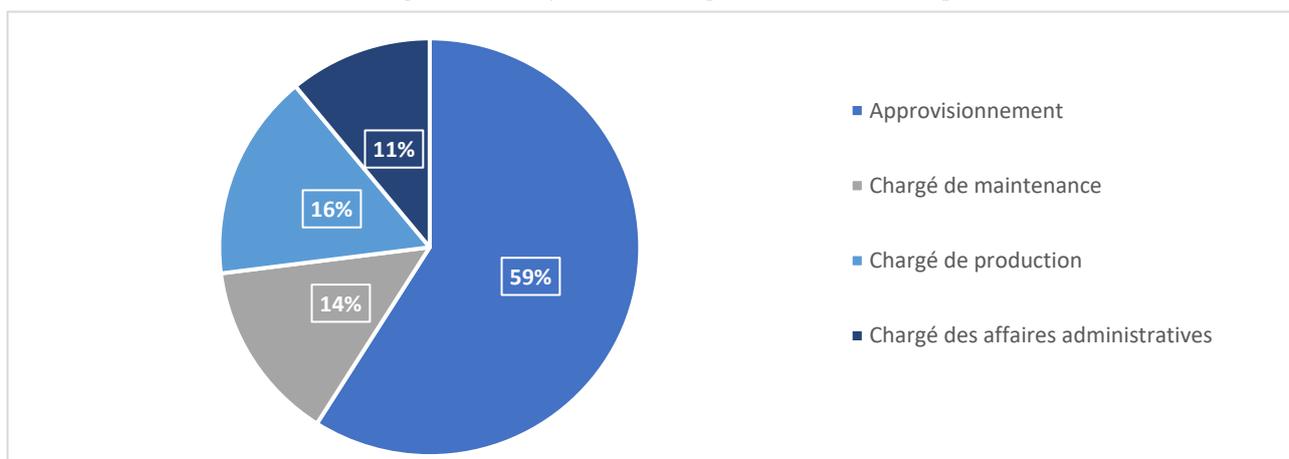
**Source :** résultats de l'enquête

Les deux principales raisons qui motivent la femme rurale dans cette région à devenir membre de la coopérative sont respectivement l'amélioration de leur situation financière (38%) et le désir de développer son savoir-faire (36%).

« Je suis motivée pour travailler à la coopérative parce que j'ai besoin d'un revenu ».

Néanmoins, les deux raisons : contribuer au développement du village et valorisation de la récolte produite individuellement sont citées par 26% des femmes interviewées.

**Figure 10 :** Les fonctions occupées au sein de la coopérative

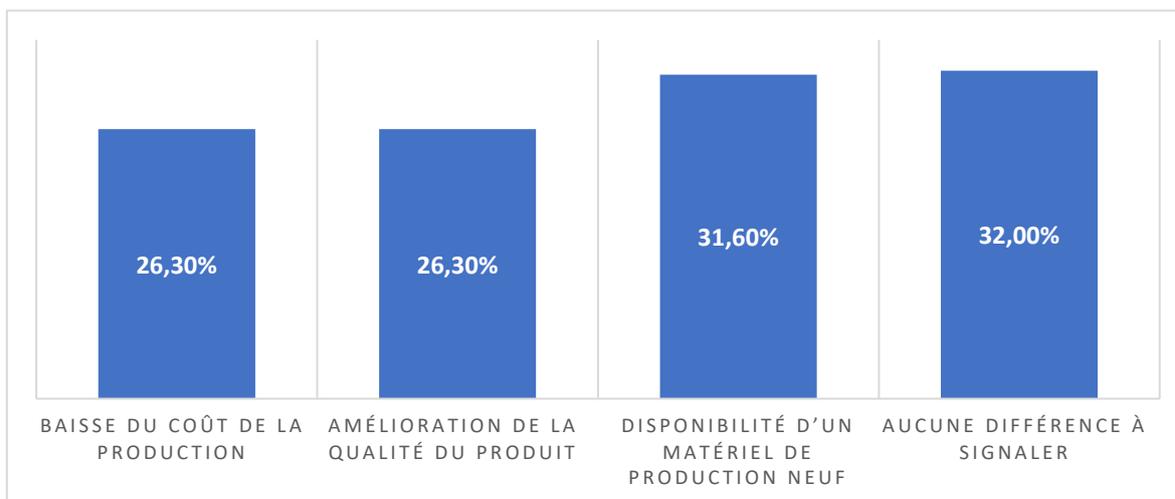


**Source :** résultats de l'enquête

À partir de la figure 10, il est clair que la quasi-totalité des femmes sont affectées à la préparation de la matière première (59%). Cette forte concentration des femmes sur l'activité de l'approvisionnement est justifiée par sa place stratégique dans la chaîne de valeur des produits de terroir. A ce titre, il est à signaler que le développement du secteur coopératif dans cette région dépend de sa capacité de se procurer des matières premières nécessaires à la production des produits de terroir.

Aussi, la production, les tâches techniques telles que l'entretien et la maintenance des machines de production ainsi que les tâches administratives de la coopérative représentent respectivement 16%, 14% et 11%.

**Figure 11** : la perception des femmes après l'accès à la coopérative



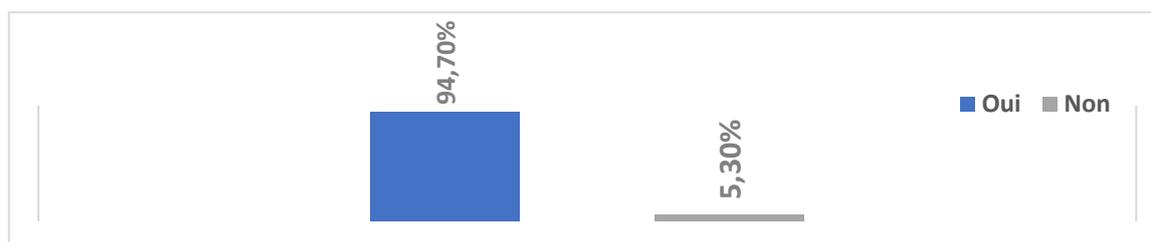
**Source** : résultats de l'enquête

Avant le travail dans la coopérative la grande majorité des femmes préparaient l'huile d'argan chez elles, procédaient à la vente de ces produits au souk hebdomadaire pour pouvoir gagner entre 150 à 250 DH par mois. Grâce à l'agrégation de la production et la mise en commun des efforts, le revenu s'est amélioré pour atteindre environ 700 à 800 DH chaque mois. Les avantages et les opportunités offertes par la coopérative sont remarquables : baisse du coût de la production et amélioration de la qualité du produit (signalé par 26,3% des femmes coopératrices), disponibilité d'un matériel de production très performant totalement neuf et moderne (31,6% de l'échantillon).

#### 4.3. La contribution sociale des coopératives au développement de la situation de la femme.

Au niveau social, l'apport des coopératives féminines au développement de la situation des femmes, n'est plus à démontrer. En effet l'étude de terrain menée a montré une certaine prise de conscience, de la part des coopératives, de l'importance des valeurs sociales dans le développement du travail coopératif. Il s'agit notamment des valeurs de solidarité, de partage, de l'équité et de l'égalité.

**Figure 12** : L'instauration du principe de l'équité, de l'égalité et de la solidarité



**Source** : résultats de l'enquête

La coopérative est un espace d'apprentissage des valeurs de l'équité, de l'égalité et de la solidarité. Cela a été déclaré par plus de 94 %. En effet sur le plan social, il est clair que la coopérative apporte à la femme rurale une grande valeur ajoutée personnelle.

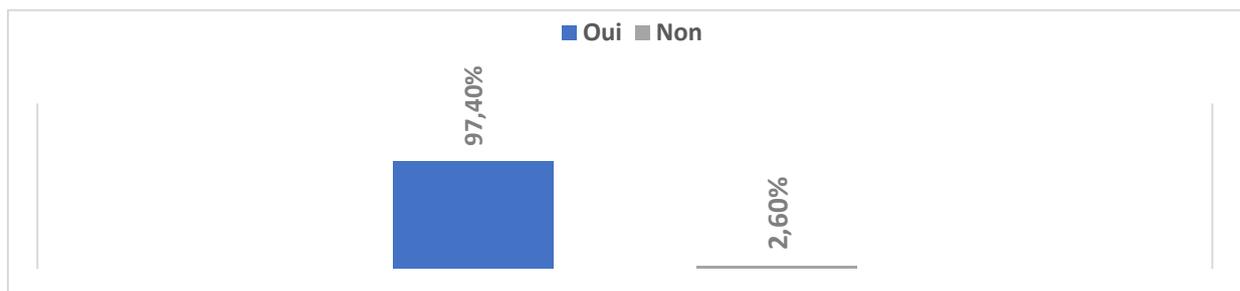
**Figure 13 :** *La participation aux formations organisées par la coopérative*



**Source :** *résultats de l'enquête*

Les données de la figure 13 montrent que plus de 94% des femmes interrogées ont bénéficié des cycles de formation au sein des coopératives dans plusieurs domaines : marketing, comptabilité et gestion financière des organisations en plus, bien entendu, des cours d'alphabétisation pour les femmes non scolarisées. A ce titre nous avons également constaté que la plupart des formations initiées par le gouvernement (ODCO) en faveur de la femme rurale ont porté sur l'incitation à la création des activités génératrices de revenus en vue d'améliorer l'employabilité de la femme rurale.

**Figure 14 :** *La contribution des coopératives à la minimisation du chômage de la femme rurale*

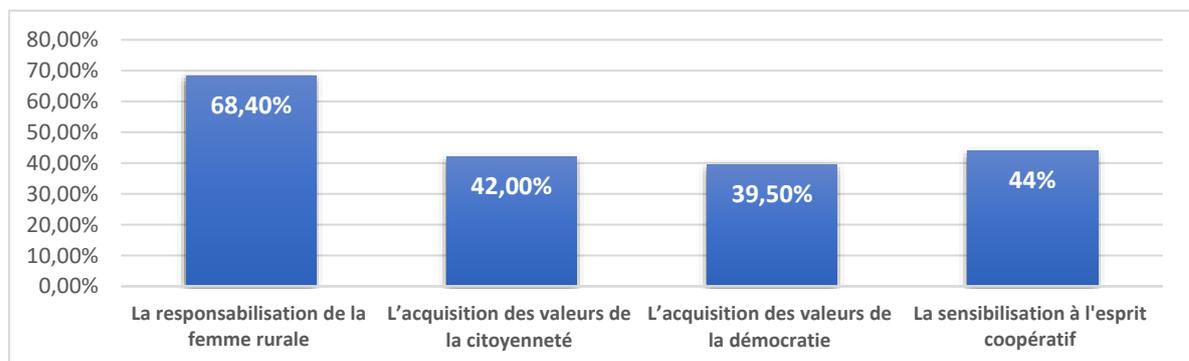


**Source :** *résultats de l'enquête*

Le principal apport du travail coopératif demeure largement celui de la création de l'emploi étant donné que la quasi-totalité (plus de 97%) des femmes enquêtées ont déclaré que l'adhésion à la coopérative était une belle opportunité pour quitter le chômage et intégrer le monde des affaires.

#### **4.4. Le volet décisionnel de la contribution des coopératives à l'amélioration de la situation de la femme.**

**Figure 15 :** *Les principaux champs d'intervention de la coopérative dans le volet décisionnel*



**Source :** *résultats de l'enquête*

La contribution des coopératives au développement de la femme au niveau décisionnel est concrétisée par la responsabilisation de la femme rurale (68,4%), l'acquisition des valeurs de la citoyenneté (42,10%), l'acquisition des valeurs de la démocratie (39,50%) et la diffusion des principes coopératifs dans le milieu social des adhérentes (44%).

« Nous tenons des réunions régulières en la présence de la majorité des femmes, nous votons démocratiquement sur les décisions qui concernent le développement de nos coopératives : la participation à une foire, ou le partage des rémunérations et les éventuels investissements de la coopérative sont quelques points discutés dans le cadre de nos réunions »

## 5. Conclusion

En guise de conclusion, il est judicieux de signaler que la contribution des coopératives marocaines au développement de la situation de la femme rurale n'est plus à démontrer.

À travers l'analyse il en découle que les coopératives ne contribuent pas d'une façon égale aux différents volets étudiés. Toutefois, nous pouvons juger que les deux axes principaux de leurs contributions sont l'économique et le financier.

Notre mission d'enquête et d'investigation au sein des coopératives féminines de la province de Tiznit et l'expérience acquise en rapport avec le sujet du développement de la situation de la femme rurale nous conduit à la conclusion suivante : les coopératives se considèrent comme l'un des acteurs majeurs dans le développement de la situation de la femme rurale.

**Pour le volet économique et financier**, les coopératives contribuent, à l'instar de l'entreprise classique, à la production des biens et services marchands et l'amélioration des revenus des femmes coopératrices. Un autre effet direct de la promotion de l'activité des coopératives est strictement macro-économique dans le sens où l'augmentation des capacités de production contribueront à l'autosuffisance en produits alimentaires de terroir et offriront des possibilités d'exportation pour le Maroc.

**Le volet social n'est pas des moindres**, le travail coopératif demeure un pourvoyeur essentiel de l'emploi dans le monde rural. Les coopératives sont également des espaces d'apprentissage et de formation permettant de véhiculer, auprès des membres, les valeurs et les principes d'égalité et de l'équité.

En dernier lieu **la prise de décision** au sein des coopératives se fait d'une manière démocratique, ce qui permet d'inculquer chez la femme rurale une culture de communication et de développement de soi.

## Références :

- (1) Abouali, M., Bendou, A., & Bellihi, H. (2019). Le modèle coopératif marocain : un outil propice au service du développement durable : Étude de cas au sein de la coopérative féminine d'Argan AJDDIGUE. *La Revue Marocaine de Contrôle de Gestion*, 8.
- (2) Attouch, H., & Nia, H. (2014). Entrepreneuriat coopératif et inclusion socioéconomique des populations défavorisées au Maroc. *Colloque « Ethique, entrepreneuriat et développement » Université Cadi Ayyad, Marrakech*.
- (3) Belarbi, A. (1996). *L'éducation des filles en milieu rural: le cas du Maroc*. Assoc. Marocaine de Soutien à l'Unicef (AMS Unicef).
- (4) Benmahane, M., & Rabhi, D. (2015). Les coopératives marocaines : Quels outils de gestion pour une meilleure performance. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 11(3), 615-622.
- (5) Couret, F. (2002). Principe démocratique et décision en coopérative. *Revue internationale de l'économie sociale : RECMA*, 285, 13-26.
- (6) Ed-Dafali, S., Rhabra, S., & Elouatik, E. (2015). Analyse de la Contribution des Coopératives dans le Développement Socio-Économique : Cas de la Région de Taroudant. *Dossiers de*

- Recherches en Economie et Gestion*, 4 P.1, 111-127. <https://doi.org/10.12816/0030966>
- (7) El Gazzar, A., Hasnaoui, R., & Taoufik, B. (2018). L ' entrepreneuriat d'intérêt collectif au service de développement durable au Maroc : cas des coopératives féminines arganières de la province d ' Essaouira. *Repères et Perspectives Economiques*, 2, 56-74.
  - (8) El harrak, N., & Smouni, R. (2019). Economie Sociale et Solidaire : un levier de promotion d ' emploi pour une Croissance Inclusive au Maroc – Cas des coopératives marocaines. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 2, 480-495.
  - (9) Elkandoussi, F., Omari, S., & M'Zali, B. (2011). Les Coopératives Féminines d'Argan au Maroc : un domaine propice à la mise en place de la démarche de Développement Durable. *Colloque international francophone, « Le développement durable : débats et controverses », 15 et 16 décembre 2011, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand. Les*, 1-10.
  - (10) Fecteau, K., & Escot, X. (2013). La prise en charge de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes par les coopératives du Sud, un nouveau mécanisme de gestion locale de l'égalité: le cas des coopératives forestières du Honduras appuyées par la Société de coopération pour le dévelop. *Économie et Solidarités*, 43(1-2), 70-85.
  - (11) Gillot, G. (2017). Les coopératives, une bonne mauvaise solution à la vulnérabilité des femmes au Maroc ? *Espace-Populations-Societes*, 2016(3), 0-17. <https://doi.org/10.4000/eps.6619>
  - (12) Girard, J. (2008). Les coopératives de solidarité au Québec : entre rupture et continuité. *Économie et Solidarités*, 39(2).
  - (13) Igamane, S. (2020). Les inégalités de pouvoir au sein des coopératives de femmes au Maroc. *Revue internationale de l'économie sociale : RECMA*, 4(358), 87-101.
  - (14) Jaad, M., & Najib, B. (2020). Modèle coopératif marocain : Bien-être social et inégalités. *Repères et Perspectives Economiques*, 4, 160-173.
  - (15) Omari, S. (2017). La contribution des coopératives au développement durable : Enjeux et perspectives. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 19(2), 289-296.